



CC du Haut Vallespir (Siren : 246600548)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Arles-sur-Tech
Arrondissement	Céret
Département	Pyrénées-Orientales
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/2004
Date d'effet	31/12/2004

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Claude FERRER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	8 Boulevard du Riuferrer
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	66150 ARLES SUR TECH
Téléphone	04 68 21 82 05
Fax	04 68 21 82 65
Courriel	cchv@neuf.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 962
-----------------------------	-------

Densité moyenne	22,58
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
66	Amélie-les-Bains-Palalda (216600031)	3 612
66	Arles-sur-Tech (216600098)	2 829
66	Corsavy (216600601)	265
66	Coustouges (216600619)	90
66	La Bastide (216600189)	65
66	Lamanère (216600916)	57
66	Le Tech (216602060)	98
66	Montbolo (216601138)	181
66	Montferrer (216601161)	209
66	Prats-de-Mollo-la-Preste (216601500)	1 148
66	Saint-Laurent-de-Cerdans (216601799)	1 040
66	Saint-Marsal (216601831)	71
66	Serralongue (216601948)	238
66	Taulis (216602037)	59

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains - <i>création et gestion de réseaux de chaleur définis d'intérêt communautaire, reconnus d'intérêt communautaire - gestion de l'approvisionnement desdits réseaux y compris les aires de stockage</i>
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) - <i>fourniture, livraison, approvisionnement et vente de plaquettes de bois à la Maison de retraite de Prats de Mollo</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux: - élaboration et mise en oeuvre d'une politique commune en matière de tourisme vert et d'activités de pleine nature /// - Grand cycle de l'eau hors GEMAPI (item 12° de l'article L.211-7 du code de l'environnement, SLGRI, PAPI) - Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un</i>

sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (item 12° de l'article L.211-7 I du code de l'environnement) - Coordination, animation, information et conseil pour réduire les conséquences négatives des inondations et crues torrentielles, dans le cadre de démarches de gestion concertée (du type Stratégie Locale du Risque d'Inondation, PAPI) Sur les bassins versants du Tech et des fleuves côtiers des Albères et de la Côte vermeille, ces compétences s'expriment notamment comme suit: - constituer dans le domaine de l'eau, une instance représentative des communes membres au sein des différentes commissions existantes ou susceptibles d'être créées sur le territoire (Pays, SCOT, CLE (commissions locales de l'eau), Comité de Rivière...); - répondre aux appels à projet et s'engager dans toutes les procédures contractuelles en lien avec la gestion de l'eau et/ou l'aménagement des cours d'eau du périmètre du syndicat; - assurer le suivi de mise en oeuvre et la coordination générale des projets menés dans le cadre du précédent alinéa et, en ce sens, jouer un rôle actif dans la stratégie territoriale de l'eau engagée; - engager à l'échelle du périmètre du syndicat toute étude répondant à l'objet cité plus haut. Sur le bassin versant de la tête, ces compétences s'expriment notamment comme suit: - élaborer et mettre en oeuvre les politiques de gestion équilibrée de l'eau à travers des outils comme le contrat de rivière ou le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) - participer à la réduction de l'aléa "inondation" par l'élaboration d'un programme d'actions de prévention des inondations - réaliser des actions d'animation, de coordination, d'expérimentation et de sensibilisation - centraliser les données - assurer la maîtrise d'ouvrage d'études globales - assurer la maîtrise d'ouvrage d'études globales - assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux à l'échelle du bassin versant contribuant à la solidarité "amont-aval" - apporter un appui et une assistance administrative, technique, juridique et financière aux membres adhérents du syndicat - suivre et évaluer les actions mises en oeuvre sur le syndicat

Sanitaires et social

- Action sociale
- actions de coordination entre les structures existantes des organismes d'action sociale notamment en direction des publics fragiles en difficultés et des personnes âgées - création, construction de maisons de santé pluridisciplinaires - enfance jeunesse: crèches (construction, entretien, gestion), centres de loisirs maternels, primaires et adolescents, PIJ, activités périscolaires

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Activités péri-scolaires

Cantines scolaires définies selon les critères d'objectifs suivants : - accueil plafonné à 170 repas journaliers par site - privilégier les circuits courts et l'utilisation de produits provenant autant que possible des éleveurs et producteurs locaux, dans le cadre du plan alimentaire territorial auquel participe la communauté de communes, - confection des repas assurée sur place directement par la CC ou en coordination avec un prestataire extérieur, - la compétence cantine ainsi définie est exercée par la CC sur le territoire des communes dont la liste suit : Arles-sur-Tech ; Prats-de-Mollo-le-Presté ; Saint-Laurent-de-Cerdans ; Saint Marsal et Serralongue.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme exploitation, gestion des Gorges de la Fou

Logement et habitat

- Politique du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Amélioration du parc immobilier bâti <i>création, construction de maisons de santé pluridisciplinaire patrimoine architectural actions d'intérêt communautaire actions de développement s'inscrivant dans le cadre des compétences de la communauté sur une démarche transfrontalière (les jumelages des communes membres avec une ou plusieurs communes étrangères sont exclus)</i>
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...) <i>Actions destinées à faciliter l'accès du territoire aux traditionnelles et nouvelles technologies d'information et de communication ainsi que leur utilisation par les communes membres de la communauté et cette dernière en tant que telle (TV analogique et numérique, internet haut débit, téléphonie mobile)</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>- Fourrière animale - Instruction des autorisations d'urbanisme sur demande des communes membres ou en dehors du périmètre communautaire - entretien des chemins de randonnées pédestres, équestres,VTT, ouverts au public reconnus d'intérêt communautaire - entretien des chemins ruraux énumérés reconnus d'intérêt communautaire - réhabilitation, entretien, gestion du Refuge de Sant Guillem</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
66	SM de gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC 66) (200005353)	SM fermé	409 858
66	SIAEP du Vallespir (200092724)	SM fermé	18 442
66	UDSIS (256600875)	SM ouvert	222 157
66	SM de la Tet - Bassin versant (200087286)	SM fermé	390 321
66	GECT "Pays d'art et d'histoire transfrontalier Les vallées Catalanes du Tech et du Ter" (200053031)	SM ouvert	30 734
66	SM départemental de transport, traitement et valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés (SYDETOM) (256601501)	SM fermé	500 647
66	SM de gestion et d'aménagement Tech-Albères (200078269)	SM fermé	111 957

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)